



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE VETERANS

PROCES VERBAL N° 7 – SAISON 2022/2023

Réunion des :	22 et 23/11/2022
Présidence :	DELPLACE Patrick
Présent(s) :	BOZZINI Jean Paul, CHAIN Dominique, GRIMAUD Pierre Olivier
Excusé(s) :	DELAUNAY Jean Loup
Invité(s) :	GASTINEAU Jack

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. DELPLACE Patrick, membre du club de BOUCHEMAINE ES, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHAIN Dominique, membre du club de ST MELAINE/AUBANCE, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. BOZZINI Jean Paul, membre du club de LONGUENEE EN ANJOU FC, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GRIMAUD Pierre Olivier, membre du club de JUIGNE FC LOUET, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Homologation Procès-Verbal

Le procès-verbal N° 6 du 08/11/2022 est homologué.

2. Vérification des feuilles de matchs

Les feuilles de matchs des journées 6 et 7 des championnats à 11, des matchs des journées 3 et 4 du championnat à 7 sont vérifiées :

- 2 arbitrages non faits en J6 des championnats à 11 et 3 arbitrages non faits en J7 des championnats à 11
- 8 cartons jaunes en J6 et 1 carton jaune en J7 des championnats à 11, pas de carton en J3 et J4 du championnat à 7

3. Calendrier général du championnat à 11 de D4 2^{ème} phase

Comme prévu, pour la 2^{ème} phase du championnat à 11 de D4, les équipes évoluant dans ce championnat sont réparties en deux groupes :

- **Groupe A**
Comprenant les équipes ayant terminées aux 4 premières places de chaque groupe de D4 lors de la première phase, soit 8 équipes.
- **Groupe B**
Comprenant les équipes ayant terminées entre la 5^{ème} et la dernière place de chaque groupe de D4 lors de la première phase, et auxquelles vient s'ajouter une nouvelle équipe, Mûrs-Erigné 37, soit au total 7 équipes.

A l'issue de cette phase, les équipes classées aux deux premières places du groupe A monteront en D3 pour la saison prochaine. Aucune montée dans le groupe B.

Les calendriers sont établis et les arbitrage sont attribués.

Prochaine réunion : les mardi 13 décembre 2022

Le Président	Le Secrétaire
M. DELPLACE Patrick	M. GRIMAUD Pierre-Olivier